

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

CONSTITUTION

FC07632

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale : ENIGM PRODUCTION Capital : 100€ Siège social : 114 LOT LES BELLES VUES DE MONTALEGRE 97129 LAMENTIN Objet: Prod audiovisuelle et musicale, réal de contenus multimédias, direction artistique, prestation infographie, photographie, comm digitale, créa et diffusion de vidéos en ligne. Durée : 99 ans. Président: M. MIKE SAINT-AURET demeurant 114 LOT LES BELLES VUES DE MONTALEGRE 97129 LAMENTIN Clause d'agrément: La cession des actions de l'associé unique est libre Admissions: Chaque action donne droit à une voix La société sera immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE

VENTE

FC07674



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication
LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 à 15h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT MARTIN, S.A. Coopérative à Capital Variable immatriculée au RCS de BASSE-TERRE sous le n° 419 008 412, dont le siège social est 5, rue de la République Marigot 97150 SAINT MARTIN, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT MARTIN (97150), dans un ensemble immobilier à usage hôtelier touristique, et d'habitation au lieudit Anse Marcel et cadastrées sous les parcelles sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AT-273-Anse Marcel-01ha 75a 13ca

AT-276-Anse Marcel-00ha 00a 98ca

AT-279-Anse Marcel-00ha 61a 85ca

Les présentes portent sur les lots VINGT-NEUF (29) et ONZE (11)

Le lot 11 est une unité d'hébergement avec les 601/100000èmes.

Le lot 29 est un appartement avec les 590/100000èmes.

Les deux biens comprennent une grande pièce de vie contenant un espace nuit, un espace cuisine, un espace séjour-salle à manger, un espace salle de bains, un WC, un balcon, une terrasse couverte. Le tout pour une superficie approximative de 34,12 m².

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **LUNDI 17 NOVEMBRE 2025** en deux sur la mise à prix de :

LOT N° 11 : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000 €)

LOT N° 29 : QUATRE VINGT MELLE EUROS (80 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 18 septembre 2025

Signé

La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231345-LRM/KL

LIQUIDATION

FC07676

COLARDEAU MARTIN
SELARL d'Avocats
Siège social : 1352, rue Henri Becquerel
Z.I. de Jarry (97122) BAIE-MAHAULT
RCS PAP D 808 837 769
Tél : 05 90 25 55 00
e-mail : colardeau.martin@cmc-avocat.fr

GWP

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 50 000 euros

Siège social : Carrefour Destrellan,

Quartier Boisneuf

(97122) Baie Mahault

Siège de liquidation : Carrefour Destrellan

Quartier Boisneuf

(97122) Baie Mahault

RCS PAP 493 203 590

Aux termes d'une décision en date du 30/05/2025 au Baie Mahault, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Philippe WACHTER, demeurant Fougères (97170) Petit Bourg, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis.

Le Liquidateur

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Une annonce légale
à publier en
Guadeloupe ?

Simple
Facile

Paiement
sécurisé

Votre
attestation
immédiatement
dans votre boîte mail

24 H / 24
7 Jours / 7

www.leprobant.fr